

Le chiffre d'affaires cumulé 9 mois, portant sur la période du 1^{er} Octobre 2009 au 30 Juin 2010, s'établit à 46,7 M€ en retrait de 33,6 % par rapport aux 9 premiers mois d'activité de l'exercice 2008/2009.

La performance du 3^{ème} trimestre permet donc au chiffre d'affaires cumulé 9 mois d'afficher un moindre recul par rapport à l'exercice précédent.

RODRIGUEZ GROUP poursuit son objectif de maîtrise de charges et entend accentuer ses efforts commerciaux afin de mettre à profit les premiers signes d'amélioration du marché.

EVENEMENTS AU COURS DU TRIMESTRE ECOULE :

Le 3ème trimestre de l'exercice 2009/2010 a été marqué par les évènements suivants :

- l'homologation des plans de sauvegarde : par jugements en date des 7 et 9 avril 2010, le Tribunal de Commerce de Cannes a consacré la restructuration du Groupe en mettant un terme à la période de sauvegarde ouverte le 7 avril 2009 visant RODRIGUEZ GROUP S.A., SNP BOAT SERVICE SA, G. RODRIGUEZ PORT DE GOLFE JUAN S.A.S. et LE YACHT S.A.
- la reprise de la cotation du titre RODRIGUEZ GROUP (ISIN : FR0000062994) le 8 avril 2010 suivie d'une suspension temporaire sur la période comprise entre le 8 juin 2010 et le 15 juin 2010, inclus.
- la désignation de M. Gérard RODRIGUEZ au poste de Président Directeur Général en lieu et place de M. Alexandre RODRIGUEZ, démissionnaire.
- la publication des résultats annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2009 faisant apparaître un chiffre d'affaires de 109,6 M€ résultat opérationnel courant de – 103,7 M€(après prise en compte des pertes et des dotations aux provisions nécessaires) et un résultat net part du groupe de – 121,7 M€sur l'exercice.
- la publication des résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2009/2010 faisant apparaître un chiffre d'affaires de 21,8 M€ résultat opérationnel courant de – 12,6 M€et un résultat net part du groupe de – 11,4 M€sur la période.

En outre, les actionnaires de RODRIGUEZ GROUP se sont réunis en Assemblée Générale le 21 juillet 2010 à l'effet, notamment, d'approver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009, la prorogation du délai d'approbation des comptes ayant été autorisée sur requête. A cette occasion, les actionnaires ont approuvé l'émission obligataire d'un montant de 64.662.323,09 euros par SNP BOAT SERVICE S.A. réservée aux banques créancières et libérée par compensation de créances, ces obligations étant remboursables ou convertibles en actions RODRIGUEZ GROUP.